



DUREE

3 heures 30

LIEU

Sur votre site.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout le personnel pouvant être amené à utiliser un ARI (appareil respiratoire isolant)

PRÉ-REQUIS

Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 10 personnes maximum par groupe

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposé, démonstrations commentées, mise en application pratique.

INTERVENANT

Sapeur-pompier et formateur

Attestation :

Possibilité de délivrance d'une attestation sur demande de l'entreprise

Matériel minimum requis

- Une salle de formation
- Un ARI pour 2 stagiaires
- Une bouteille d'air par stagiaire

UTILISATION DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)

OBJECTIF DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- ↪ Connaître l'appareil respiratoire
- ↪ Maîtriser son utilisation en respectant les règles de sécurité
- ↪ Maîtriser un environnement hostile
- ↪ Connaître des règles d'investigation

PROGRAMME



Partie théorique :

- ↪ Description de l'appareil et fonctionnement de l'ARI
- ↪ Utilisation de l'appareil
- ↪ Constitution des équipes d'investigation, missions
- ↪ Les contraintes liées au port de l'ARI
- ↪ Les règles d'entretien

Partie pratique :

- ↪ Séance de port de l'appareil :
Chaque stagiaire procède à une séance du port de l'appareil, sensibilisation, arrêt sur les points importants
- ↪ Exercice avec constitution des équipes :
Cette séance peut-être organisée à la demande du client